



Le Conseil d'Etat

4082-2026

Département fédéral de l'intérieur (DFI)
Madame Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère fédérale

Par courriel :
stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Concerne : consultation relative à la modification de la loi sur les langues

Madame la Conseillère fédérale,

Le Canton de Genève remercie le Département fédéral de l'intérieur de lui avoir donné l'occasion de se prononcer sur le projet de modification de la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques.

Notre Conseil partage l'objectif de préserver la place des langues nationales dans l'enseignement obligatoire et de garantir la coordination de l'enseignement des langues à l'échelle nationale. Il réaffirme à cet égard son attachement à la stratégie adoptée par les cantons en 2004 et au concordat HarmoS, qui prévoient l'apprentissage, au cours du degré primaire, de deux langues étrangères, dont une deuxième langue nationale et l'anglais.

Cette position s'inscrit également dans le prolongement de la déclaration adoptée par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) en octobre 2025, qui réaffirme la volonté des cantons de garantir la coordination de l'enseignement des langues conformément au mandat d'harmonisation prévu par l'article 62, alinéa 4, de la Constitution fédérale. Notre Conseil soutient parallèlement les travaux engagés au niveau intercantonal afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'enseignement des langues.

Dans ce contexte, le Canton de Genève soutient la variante 1 soumise à consultation, qui inscrit dans la loi sur les langues la solution HarmoS actuellement en vigueur. Cette variante permet de garantir le maintien de l'enseignement d'une deuxième langue nationale et de l'anglais au degré primaire et de préserver un cadre coordonné à l'échelle nationale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le vice-chancelier :



Patrick Ferraris

La présidente :



Anne Hiltbold